



Strasbourg, le 7 décembre 2004

Diffusion restreinte
CDL-PV(2004)004syn
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT (COMMISSION DE VENISE)

61^e SESSION PLÉNIÈRE (Venise, 3-4 décembre 2004)

CARNET DE BORD

La Commission:

- a eu un échange de vues avec l'Ambassadeur Alan Streimann, Représentant permanent de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe, et avec l'Ambassadeur Daryal Batibay, Représentant permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe, sur la coopération entre le **Comité des Ministres** et la Commission de Venise ;
- a eu un échange de vues avec M. Jurgens, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, sur la coopération avec l'**Assemblée parlementaire**;
- a été informé des suites données aux avis précédents de la Commission de Venise et notamment de l'adoption du règlement intérieur de la Cour constitutionnelle de l'Azerbaïdjan et des développements concernant l'adoption d'une loi sur l'Ombudsman en Bosnie-Herzégovine;
- a adopté l'avis intérimaire sur les réformes constitutionnelles en **Arménie**;
- a adopté l'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur le projet d'amendements du code électoral de l'**Arménie**;
- a été informé de la visite d'une délégation en Bosnie-Herzégovine dans le cadre d'un avis à préparer suite à la Résolution 1384 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;
- a entériné les commentaires de MM. van Dijk et Hamilton sur une proposition pour une loi constitutionnelle de modifications et d'amendements à la Constitution de la **Géorgie** préparée par le Liberty Institute et a chargé le Secrétariat de préparer un avis conjoint avec l'OSCE/BIDDH;
- a été informé des développements récents concernant l'Ossétie du Sud;

- a été informé de l'avancement de la préparation, à la demande de l'Assemblée parlementaire, d'un avis sur la compatibilité des lois **italiennes** sur les médias (« la loi Gasparri ») et sur le conflit d'intérêts (« la loi Frattini ») avec les standards du Conseil de l'Europe et en particulier la jurisprudence de la cour européenne des droits de l'homme
- a adopté l'avis sur le projet de loi visant à modifier et compléter la Constitution de **Moldova** concernant l'introduction du recours individuel devant la cour constitutionnelle ;
- a adopté l'avis sur la loi sur les élections locales en Roumanie ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi fédérale sur les modifications à apporter à la loi fédérale « sur les principes généraux d'organisation des organes législatifs (représentatifs) et exécutifs des sujets de la **Fédération de Russie** »;
- a adopté l'avis sur le projet de loi de l'Ombudsman de la **Serbie** et a été informé de la visite d'une délégation au **Monténégro** dans le cadre du processus de réforme constitutionnelle;
- a été informée de la demande du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pour un avis sur le projet de stratégie nationale sur la réforme du système de l'organisation territoriale en **Ukraine** et a été informé de la participation à l'observation des élections présidentielles en Ukraine, sur la base de l'accord de coopération avec l'Assemblée parlementaire;
- a examiné les commentaires de M. Luchaire et de Mme Suchocka sur la **Recommandation** 1676(2004) de **l'Assemblée parlementaire** sur la participation des femmes aux élections et a chargé le secrétariat de préparer, en coopération avec les rapporteurs, un avis consolidé;
- a adopté le projet d'amendements au règlement intérieur;
- a été informée des résultats et des conclusions de la réunion du Comité Directeur UniDem ;
- a été informée des résultats et conclusions du Conseil des élections démocratiques ;
- a adopté deux rapports sur les **restrictions au droit de vote** et a décidé de les transmettre à l'Assemblée parlementaire ;
- a eu un échange de vues avec les représentants de la Corée du Sud, du Japon et du Mexique (Etats observateurs) sur les développements constitutionnels récents dans leurs pays respectifs;
- a confirmé la date de sa prochaine session 11-12 mars 2005.